

Le régime **NUMÉRO UN** au Canada

en matière d'avantages
sociaux collectifs



Assurance collective des
chambres de commerce



Pourquoi plus de 30 000 employeurs ont-ils choisi ce régime d'assurance collective ?



Aucune restriction quant à la taille de l'entreprise
PME de toutes tailles incluant les OBNL



Économies d'échelle récurrentes

Le Régime est un OBNL qui ne recherche aucun profil. Cela lui permet donc d'offrir les frais administratifs les plus bas sur le marché. Vous devez donc payer moins de primes pour couvrir vos réclamations = **économies** !



Stabilité

Le Régime existe depuis plus de 50 ans. Le renouvellement moyen au cours de la dernière décennie a été de 3.9%.



Services additionnels (sans frais)



Télémédecine – consulter un médecin (sans frais), par téléphone ou au moyen de l'application mobile, partout au Canada et aux États-Unis.



Deuxième opinion médicale - Accès illimité aux services Experts médicaux de Teladoc – une 2^e opinion médicale experte lorsque vous en avez le plus besoin.



Support gratuit employeurs - Accès gratuitement, pour les gestionnaires, à une banque d'heures annuelles en conseils/support en comptabilité, droit et en ressources humaines.



Flexibilité
Garanties et options offertes

Vous pouvez personnaliser selon les besoins de votre équipe !

Assurance vie

Assurance invalidité / salaire

Assurance maladies graves

Assurance maladie
(médicaments, paramédicaux, hôpital, etc)

Assurance soins dentaires

Compte de gestion santé

Compte Mieux-Être

Programme « Cost Plus »
(pour les propriétaires)

Programme d'aide aux employés (PAE)

Solutions régimes de retraite collectifs